



Sanitaires

Fiche technique

Poudre à récurer chl

C'est une poudre destinée au nettoyage des surfaces stratifiées, émaillées et inoxydables.
Nettoie sans rayer en laissant l'éclat du neuf.
Elle dissout les graisses, décolle et disperse les salissures.
C'est un désinfectant puissant.

Mode d'emploi

Sur la surface humide à nettoyer, saupoudrer le produit pur.
Essuyer avec une éponge humide, rincer à l'eau claire.

Conditionnements

- Emballage : carton de 15 poudres de 1 Kg.

Données techniques

- Aspect : poudre blanche

Précautions

Éviter les projections oculaires.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).
Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208).
Sans VLER.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

15-11-2018 Ind. 10 ■

